

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

TOPWALL CACHET ROUGE

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dénomination commerciale: TOPWALL CACHET ROUGE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Enduit garnissant en poudre

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

AFROCHIM SARL

Adresse :8 Rue Ibn Abi Dhief – Zone Industrielle Saint Gobain – 2014 Ben Arous-Tunisie

Téléphone : (+216) 71 296 250. Fax : (+216) 71 296 222.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

AFROCHIM SARL - Tél: (+216) 58 455 060

- Fax: (+216) 71 296 222

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification 67/548/CE, 1999/45/CE et leurs adaptations.

Non règlementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage 67/548/CE, 1999/45/CE et leurs adaptations.

Symbole(s) : Aucun (e)

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Ce produit n'est pas dangereux

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, transporter le patient à l'air libre.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec la peau :

Laver avec d'eau et rincer

En cas d'ingestion :

Ne rien faire absorber par la bouche.

En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Non combustible sous conditions normales. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : NA

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : non combustible.

Protection contre l'incendie : porter un équipement de protection adéquat.

Prévention : pas de flammes nues, ne pas fumer.

Procédures spéciales : soyer prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser rapidement le produit en utilisant des vêtements de protection.

Contenir les fuites et collecter mécaniquement, en évitant de soulever de poussière excessive.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les paragraphes 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'exposition à de fortes concentrations de poudre.

Eviter la diffusion et le dépôt de poussières.

Utiliser le système de ventilation localisé.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver à une distance éloignée de l'eau ou des endroits humides.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition professionnelle disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

- Protection des yeux / du visage

Bien que des données spécifiques sur une irritation des yeux ne soient pas disponibles, porter une protection oculaire appropriée aux conditions de travail lors de la manipulation du produit.

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit

- Protection du corps

Porter un vêtement de travail afin de protéger la peau.

- Protection respiratoire

Éviter l'inhalation de la poudre.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Etat Physique : Poudre.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point de fusion : Non applicable

Point d'ébullit. : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : Non applicable

Densité apparente : 0.75 kg/L

Solubilité: Non déterminé

pH : Neutre ou légèrement alcalin

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

11.1.2. Mélange

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

Expériences avec l'être humain

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre du fait de ce produit s'il est manipulé correct.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée n'est disponible.

12.1.1. Substances

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur les substances.

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Après durcissement du produit, les éléments qui le composent sont insolubles et définitivement fixés.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non réglementé

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.